



Fédération pour le Sport et la Culture Ouverts à Tous

Samoëns 2025



**Une aventure à la montagne
proposée aux enfants (nés en
2015 et avant), aux ados et aux
jeunes adultes (18ème édition)**

Chers parents,
Chers amis,

Pour la 18ème année, nous avons le plaisir de vous proposer notre désormais traditionnel séjour de ski et de snowboard à Samoëns (Haute Savoie).

Celui-ci aura lieu **du 2 au 8 mars 2025** est ouvert aux jeunes nés en 2015 et avant et est organisé par Pédago-j.eu en partenariat avec la FSCOT asbl.



Pédago-J.eu propose des activités pédagogiques de qualité pour les enfants et les jeunes (animations scolaires, stages, formations, séjours sportifs, ateliers pédagogiques,...). Elle est dirigée par **Pierre LESNE**. Ce dernier a été directeur d'école pendant 18 ans.

Cette expérience à Samoëns, il la connaît bien ! C'est lui qui l'a mise sur pieds durant 14 années en tant que directeur d'école. Après 2 années de covid et à l'accès de ses nouvelles fonctions, il a organisé, en 2022, avec la même équipe de base, une 15ème saison à laquelle quelques 80 participants ont pris part. En 2023 et 2024, quelques 80 personnes ont à nouveau participé à cette aventure. Son objectif : **permettre à un maximum de jeunes de pouvoir découvrir les plaisirs de la montagne en hiver ainsi que d'apprendre et pratiquer les sports de glisse (ski ou snowboard) pour un budget raisonnable.**

Fort de toutes ces expériences, et toujours accompagné de la même équipe, la 18ème édition de cette aventure est désormais lancée.



La FSCOT est une asbl tournaisienne qui a comme objectif d'ouvrir les activités sportives et culturelles à tous.

Afin que ce séjour puisse être accessible à un maximum de jeunes, des bénévoles qualifiés de la FSCOT apporteront leur soutien pour encadrer le groupe et l'association mettra en place des opérations qui aideront à diminuer le coût du séjour pour les jeunes qui désirent s'y investir.

Réunion d'information (en distanciel) :

Date : **Samedi 23 novembre à 19H**

=> Présentation du projet

=> Présentation des 3 actions mises sur pied pour financer le projet

=> Réponse à toutes vos questions.

Pour y accéder, il suffit de vous rendre sur le lien suivant

[https://us04web.zoom.us/j/79673542978?](https://us04web.zoom.us/j/79673542978?pwd=n3qpggRBKUaa1vwxHUUWntYTO2ZNIJ.1)

[pwd=n3qpggRBKUaa1vwxHUUWntYTO2ZNIJ.1](https://us04web.zoom.us/j/79673542978?pwd=n3qpggRBKUaa1vwxHUUWntYTO2ZNIJ.1)

ID de réunion : 796 7354 2978

Code secret : ski2025

(Le lien se trouve aussi sur le site pedago-j.eu et sur sa page Facebook—Il suffit alors de cliquer dessus)



1. Notre proposition :

- ⇒ Aller-retour en car.
- ⇒ Logement en pension complète aux Fermes du Vercland (Samoëns)
- ⇒ Location de matériel de ski ou de surf (snowboard).
- ⇒ 20h00 de cours de ski ou de surf (snowboard) donnés par des accompagnateurs expérimentés
- ⇒ Remontées mécaniques dans le domaine grand massif (+ de 270 km de pistes pour tous les niveaux).
- ⇒ Animations en soirées.

2. Les Fermes du Vercland :

Elles sont situées à 10 minutes à pieds des remontées mécaniques. Elles sont composées de 6 chalets traditionnels au confort simple. Ce sont des chambres communes non-mixtes. Les sanitaires se trouvent dans les chambres ou sont proches de celles-ci.

Au niveau des repas proposés : Ceux-ci sont servis en buffets. Difficile donc de ne pas trouver quelque chose que l'on aime...

Pour les divertissements, diverses activités seront proposées lors des soirées (jeux, karaoké, danse,..)

3. Les accompagnateurs

L'équipe d'accompagnement est formée majoritairement de personnes qualifiées dans le domaine de l'éducation, de l'encadrement de jeunes et/ou du secourisme (ou de soins infirmiers).



4. Ski ou surf (snowboard)?

BON A SAVOIR AVANT DE FAIRE UN CHOIX :

- => **Il ne faut pas savoir skier pour apprendre le surf. Ce sont deux techniques complètement différentes !**
- => Les bases du snowboard sont plus difficiles à apprendre que celles du ski. Au début, on tombe beaucoup de fois (comptez une bonne centaine de fois la première année).
- => Les cours de ski et de snowboard seront encadrés par des accompagnateurs expérimentés de notre groupe.
- => Pour des raisons de sécurité, le groupe surfeurs débutants sera composé de 7 à 8 jeunes maximum. S'il s'avère que plus de participants désirent apprendre le surf (snowboard), il faudra malheureusement faire un choix. **Celui-ci sera effectué en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions.**



5. Un jeune de moins de 18 ans peut-il skier (ou surfer) non-accompagné d'un adulte responsable du groupe ?

=> Si le jeune est né en 2011 ou après , la réponse est NON.

=> Si le jeune est né en 2010 ou avant, c'est tout à fait possible aux conditions suivantes :

- * Que ses parents donnent l'autorisation (pour les mineurs).
- * Qu'il ne skie/surfe JAMAIS seul.
- * Qu'il soit en possession de son GSM.
- * Qu'il respecte les consignes données au groupe.
- * **Qu'il ait la maîtrise minimale de la discipline qu'il a choisie.**

IMPORTANT

Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que **skier/surfer n'est pas un acte anodin, qu'il faut avoir un niveau minimal pour pouvoir skier/surfer sans cours et, par conséquent, assurer non seulement sa sécurité mais aussi celle des autres...**

NIVEAU MINIMAL POUR LE SKI :

- => Savoir skier en **parallèle**, maîtriser son équilibre en shuss (**skier en chasse-neige n'est pas suffisant du tout...**).
- => Savoir **s'arrêter rapidement en dérapage après avoir pris de la vitesse** (lorsque l'on skie en parallèle).
- => Savoir **enchaîner plusieurs petits virages sur de fortes pentes en contrôlant sa vitesse.**



NIVEAU MINIMAL POUR LE SURF (SNOWBOARD)



- => Maîtriser les techniques de la **feuille morte avant et arrière sur tous types de pentes.**
- => Savoir **déraper sur une forte pente.**
- => Savoir **s'arrêter rapidement après avoir pris de la vitesse.**
- => **Tourner à gauche et à droite sur de fortes pentes en contrôlant sa vitesse.**
- => Savoir surfer en employant la **technique carre carre.**

=> Tu es né(e) en 2010 ou avant et **tu maîtrises toutes ces compétences techniques ? Alors, tu n'es pas obligé(e) de suivre les cours.**

=> Tu es né en 2010 ou avant et **tu ne maîtrises pas au moins une de ces compétences techniques ? Alors, les cours sont obligatoires !**

Vouloir éviter les cours, en faisant semblant que l'on sait, c'est non seulement SE METTRE EN GRAND DANGER (au mieux risquer de se blesser et, par conséquent, de ne plus pouvoir skier/surfer pendant tout le reste du séjour) mais c'est également mettre en danger les autres personnes qui se trouvent sur les pistes.

Pensez-y lors de l'inscription, même si votre enfant/ado insiste pour ne pas suivre de cours...



6. Autres règles principalement adressées aux grands ados et aux adultes :

Principe de base du voyage :

Nous organisons un **séjour sportif** de type **familial** comprenant pas mal d'enfants et de jeunes ados. De ce fait, les règles suivantes seront d'application et nous serons très stricts sur le respect de celles-ci.

=> Pour les fumeurs

- * On ne peut fumer qu'à l'extérieur.
- * Si possible, éviter de fumer à proximité des entrées et sorties de bâtiments pour ne pas enfumer les autres et pour éviter que l'odeur ne rentre dans les locaux.
- * Les mégots ne peuvent jamais être jetés au sol.

=> Consommation de produits illicites

- * Il est strictement interdit de se procurer, d'avoir avec soi, de revendre et/ou de consommer des produits illicites pendant le séjour. Rappel : Fumer un joint est interdit par la loi.

=> Consommation d'alcool

- * Strictement interdite en dessous de 16 ans.
- * Autorisée, de manière modérée, pour les participants ayant 16 ans ou plus (tout en respectant la législation française) mais uniquement dans les pièces communes et sur les terrasses publiques.
- * Strictement interdite dans les chambres et/ou en se cachant.

Le non respect d'une de ces règles entraîne un renvoi automatique du séjour avec un retour en TGV (Les frais de retour seront à charge des personnes fautives ou de leurs parents et aucune possibilité de récupérer le solde du séjour).

IMPORTANT A SAVOIR :

Dès que tu es sur les pistes et, surtout, en cas d'accident, tu peux être soumis à un contrôle d'alcoolémie et/ou de stupéfiants.

Dans ce cas-là, les règles sont identiques à celles du code de la route. Les problèmes encourus peuvent être très graves si tu es déclaré positif !

7. Au niveau des assurances

Certaines mutuelles proposent, dans leurs packs, une assurance assistance. D'autres familles en ont souscrite une pour leur véhicule et/ou leur famille (type Ethias assistance, Europ Assistance,...). La question à se poser est donc la suivante :

=> Possédez vous une assurance « assistance » ?

Si oui :

* Si vous avez déjà une assurance du type « assistance », nous vous conseillons de **voir avec votre assureur ou votre mutuelle :**

=> si celle-ci couvre bien les secours sur et hors des pistes de ski + l'acheminement vers les cliniques ou un poste médical + les frais de recherche en montagne. (Assurance qui nous paraît indispensable)

=> Si celle-ci couvre bien les frais médicaux qui ne sont pas pris en charge par la mutuelle quand il s'agit d'accident de ski ou de snowboard (Cette partie n'est pas obligatoire mais peut s'avérer intéressante en cas d'accident).

SI TOUT EST BIEN COUVERT, VOUS NE DEVEZ SOUSCRIRE AUCUNE ASSURANCE SUPPLEMENTAIRE

Si non ou si votre assistance ne couvre pas l'un des 2 points repris ci-dessus :

Nous vous invitons à consulter nos 2 propositions qui se trouvent à la page suivante et à faire votre choix.

Les éventuels frais médicaux seront réclamés aux familles qui s'engagent à nous les rembourser.

Nous nous occuperons des démarches administratives (déclaration d'accident) auprès de la compagnie. Les familles feront ensuite le nécessaire pour pouvoir être remboursées.

Propositions d'assurances si vous n'avez pas d'assistance ou si cette dernière ne couvre pas tous les frais repris à la page d'avant :

Le montant du contrat choisi sera à ajouter au prix du voyage

=> Assurance secours sur pistes

C'est l'assurance minimale à avoir.

Nous n'avons pas encore reçu le prix exact pour cette saison. Elle est au prix de 16 € (*) par personne (* Prix annoncé en 2024)

OU

=> Assurance Snow (secours + frais médicaux)

Voici ce qu'elle couvre :

ASSISTANCE VOYAGE	
Zone géographique couverte selon le contrat souscrit	Europe ou Monde
Durée maximum du voyage	voyage de max. 45 jours
Frais médicaux	250.000 €
Rapatriement de la personne accidentée ou malade et des accompagnants	✓
Retour anticipé en cas d'hospitalisation ou décès d'un proche en Belgique	✓
Assistance sur et hors des pistes de ski	✓
Catastrophes naturelles	✓
Frais de recherche et sauvetage	5.000 €

Le prix qui nous a été communiqué par notre assureur est de 31 € par personne. (* Prix annoncé en 2024)

8. Faut-il acheter du matériel spécifique ?

=> **Un pantalon de ski.** Si vous n'en possédez pas, essayez d'en demander un à prêter à votre entourage. Si vous n'y arrivez pas, sachez que les magasins Lidl et Aldi font souvent des promotions très intéressantes sur ces articles (N'hésitez pas à aller sur leurs sites internet. Les produits qu'ils proposent sont de bonne qualité et sont meilleurs marchés qu'ailleurs).

Un petit conseil :

Si vous devez investir : Donnez la priorité à une veste et un pantalon plutôt qu'à une combinaison (C'est bien plus pratique lorsque l'on doit aller aux toilettes...)

- => **Un bon manteau imperméable d'hiver suffit—il doit tenir bien chaud** (Il ne faut pas nécessairement une veste spéciale pour le ski ou le snowboard) ;
- => **Une paire de chaussures d'hiver** (les après-ski, Moonboots,... ne sont pas utiles.) ;
- => **une paire de gants imperméables** ;
- => **Des lunettes de soleil (ou un masque) ;**
- => **De la crème solaire (avec un indice très élevé - l'écran total est conseillé) ;**
- => **Un bonnet ;**
- => **Un petit sac à dos (avec 2 bretelles)** pour emporter son pique-nique.

Afin d'éviter tout vol, nous demandons aux participants de **ne pas prendre d'objets de valeur.**

Il est également demandé de bien mettre le nom sur tous les objets emportés (sacs, vêtements,...). Chaque année, nous revenons avec du matériel « qui n'appartient à personne »

9. Les contacts sur place

Nous publierons sur la page Facebook (Pedago-j.eu) :

=> Un message de bonne arrivée le dimanche vers 20H00

=> Un autre message, le vendredi soir, pour vous donner les dernières indications concernant le retour.

=> Au cas où le car aurait du retard au retour, un autre message sera publié sur la page Facebook le samedi matin vers 7H00.

Le numéro de GSM du responsable du groupe (Pierre LESNE - 0492/16.49.17) sera également accessible pendant tout le séjour. **Nous vous demandons toutefois de ne l'utiliser qu'en cas d'urgence.** Vu le nombre de participants, il ne lui sera pas possible de répondre aux demandes de nouvelles au cas par cas...

10. La gestion des GSM pour les participants :

Lors des premières éditions, (et de l'édition qui a eu lieu cet été) nous nous sommes retrouvés face à plusieurs grosses difficultés à résoudre suite à l'utilisation des GSM :

* Participants qui « s'enfermaient » sur le net et ne participaient pas à la vie de groupe.

* Participants qui avaient un coup de cafard passager (ou un souci spécifique pouvant être facilement être résolu par les encadrants) et qui téléphonaient à leurs parents, ce qui provoquait souvent une grosse inquiétude au niveau des familles ou, le contraire : Parents qui téléphonaient à leur enfant en leur disant que la maison était bien vide sans elle/lui... Cela générait souvent de gros coups de cafards ou de stress que nous devons gérer longuement par la suite...

Suite à ces difficultés et afin de faciliter la gestion du groupe, nous avons opté pour le fonctionnement suivant :

=> Pas de GSM pour les jeunes de moins de 15 ans (nés après 2010).

=> Nous prenons comme principe « Pas de nouvelle = bonne nouvelle ». Si nous avons le moindre petit problème avec votre enfant (malade, blessé, difficultés de l'éloignement,...), nous vous garantissons que nous prendrons contact au plus vite avec vous.

11. Le coût du voyage.

=> **Coût de base du voyage : 750 €**

Montant(s) à ajouter (en fonction de votre situation) :

=> **L'assurance (secours sur piste ou assurance snow)**

Mais peut-être l'avez-vous déjà dans vos contrats d'assurances ? (voir point 7 de ce document)

12. Proposition d'activités permettant de financer ce voyage afin de diminuer le prix :

De base, 3 actions seront mises en place en collaboration avec l'ASBL Fédération pour le sport et la culture ouverts à tous (FSCOT). Les bénéficiaires de celles-ci profiteront directement aux familles qui se seront investies (et ce proportionnellement à leur investissement).

=> Une vente de bics (pouvant démarrer dès l'inscription). Des paquets de 10 bics sont en vente au prix de 10 euros. Vous remettez les 10 euros, vous recevez les 10 bics. Sur les 10 euros donnés, 5 euros sont directement déduits du voyage. Il ne vous reste plus qu'à vendre les bics autour de vous au prix de 1 €/pièce pour récupérer vos 10 euros de départ ! (Possibilité de d'en procurer aux bureaux de Pedago-J.eu ou le mardi soir et le samedi matin à Frasnes)

=> Une vente de porte-clés ouvre-bouteilles. 2€ le porte-clé - 1 €/porte clé va directement dans le compte du jeune qui le vend. Nous appliquerons le même principe que pour les bics.

=> Une vente de lasagnes de fin décembre à fin janvier. Une partie du montant de la vente de chaque lasagne servira à diminuer le prix du voyage du participant (les infos vous parviendront début février).

Bref, au plus je vends de lasagnes, de porte-clés et/ou de bics, au moins mon voyage coûtera cher !

13. Inscriptions pour le séjour

Vous devez remplir le **formulaire électronique**. Voici comment vous devez procéder :

=> Tapez l'adresse suivante :

https://pedago-j.eu/famille/stages_sportifs/

=> Cliquez ensuite sur l'affiche annonçant le voyage à Samoëns.

=> Le lien d'inscription se trouve au bas de cette nouvelle page. Vous n'avez plus qu'à cliquer sur « formulaire d'inscription » et le compléter.

=> Lorsque vous avez terminé de compléter le formulaire, cliquez sur « Envoyer » et l'inscription administrative sera faite.

**Toute personne qui complètera le formulaire sera systématiquement redevable de l'acompte.
S'inscrire, c'est s'engager !**

L'acompte ne sera pas remboursé en cas d'annulation du voyage de la part du participant ou de son responsable (quelle qu'en soit la raison).

**Inscription effective =
Formulaire complété + acompte payé**

Les inscriptions seront clôturées lorsque le car sera complet. Ne tardez pas !

14. Paiement

Voici les règles qui seront mises en place pour le paiement :

↳ Un acompte de 200 € à l'inscription

Ensuite, 2 possibilités :

Première possibilité : versements mensuels de 200 € en décembre, janvier et le solde à payer en février.

Deuxième possibilité : versement de 400 € en janvier et le solde à payer en février

Pour l'acompte ou les versements, ceux-ci doivent se faire directement sur le compte mentionné ci-dessous :

**IBAN : BE95 0018 6905 0358 (BIC : GEBA BE BB)
Pedago-j.eu - Rue de Marvis 86 - 7500 Tournai**

Indiquez en communication : Samoëns hiver 2025 + le nom et le prénom du participant.

Si vous désirez étaler les paiements sur une plus grande période :

C'est tout à fait possible. Pour pouvoir en bénéficier, nous vous invitons à contacter Pierre au 0492/16.49.17 pour pouvoir vous mettre d'accords sur les montants et les échéances.

Les conditions pour pouvoir bénéficier d'un plus grand étalement :

=> Tenir ses engagements par rapport au calendrier fixé.

=> Participer; de manière active, aux opérations mises en place pour financer le voyage (c'est-à-dire tenter de vendre un maximum de lasagnes de bics ou de porte-clés)

16. Calendrier

Octobre 2024:

Lancement des inscriptions pour le voyage (pour les étudiants uniquement)

23 Novembre 2024:

Réunion d'informations à 19H sur ZOOM

Dès son inscription :

Début des opérations bics et porte-clés

A partir du 21 décembre :

Début de l'opération lasagnes

Dimanche 25 janvier :

Permanence de 9H à 12H

- => Remise des commandes de lasagnes (et de l'argent);
- => Remise des documents administratifs;
- => Réponse à toutes vos questions.

Jeudi 13 février :

Retrait des commandes de lasagnes

Dimanche 2 mars :

Départ pour Samoëns à 5H00. (Grand Place à Frasnes-Lez-Buissenal)

Samedi 8 mars :

Retour des participants à 8H00. (Grand Place de Frasnes-Lez-Buissenal)

17. Besoin d'informations supplémentaires ?

**Pierre : 0492/16.49.17
info@pedago-j.eu**